

La permanence des soins

Elle est assurée du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30.

Une permanence infirmière est assurée pour des soins, les week-ends et jours fériés entre 8 h et 9 h.

En dehors des heures de consultations, la permanence médicale est assurée par le centre 15.

Ces services de soins dépendent du CHU de Nantes. Les soins, les entretiens avec les soignants et le dossier médical sont confidentiels et soumis au secret médical.

Plan d'accès

Zone d'activités Orvault Grand Val.

Transports en communs :

- Terminus Tram ligne 2 « Orvault Grand Val ».
- Bus arrêt Jalière lignes 50/79/89

Par la route :

- Périphérique nantais – sortie n°37 « Porte de Rennes » ou n°39 « Porte de la Chapelle ».

Unités sanitaires

Établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM)

Unité sanitaire en milieu pénitentiaire et
service médico-psychologique régional

Tél. 02 51 77 08 88

Fax 02 51 77 08 89

Avenue de la Jalière – 44701 Orvault

Unité sanitaire en milieu pénitentiaire (USMP)

→ *service de consultations et de soins*

L'offre de soins

À l'arrivée, un entretien infirmier et une consultation avec un médecin généraliste, sont programmés systématiquement.

À cette occasion, il est fait un point sur sa santé et ses vaccinations.

En cas de besoin, un traitement est donné.

Un bilan bucco-dentaire est réalisé par le chirurgien-dentiste.

Suivi

Votre enfant est revu en individuel, soit à sa demande soit à la demande des soignants. Si nécessaire, des examens sont organisés au CHU de Nantes.

Des activités de prévention et d'éducation à la santé sont régulièrement proposées.

Une équipe de professionnels à votre disposition

Médecins : D^r Goubin Chloé , D^r Frédérique Dufour

Cadre de santé : Yvan Le Page

Deux infirmières

Dentiste : D^r Cécile Dupas

Secrétaire : Françoise Boutillier

Service médico-psychologique régional (SMPR)

→ *service de consultations médico-psychologiques*

L'offre de soins

Deux entretiens d'accueil systématiques sont réalisés par l'infirmier(e).

En fonction des besoins, des soins sont proposés tout au long de la détention.

Ils ont pour but d'apporter un soutien, un apaisement, une réflexion personnelle et une aide pour rompre l'isolement.

Les soins

Les demandes de soins sont élaborées avec votre enfant. Il est proposé :

- Un suivi individuel, en entretien.
- Une activité thérapeutique de groupe (écoute musicale, pâtisserie, peinture, psychomotricité...).

Une attention particulière est consacrée aux conduites addictives (consommation de toxiques), en collaboration avec l'équipe soignante de l'USMP et le Csapa (centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie).

Si besoin, un traitement peut-être prescrit.

Les entretiens familiaux

Des rendez-vous avec vous et votre enfant peuvent être organisés. Nous vous invitons à prendre contact avec nous si vous le souhaitez.

Une équipe de professionnels à votre disposition

Médecins : D^r David Sechter, Dr Annabelle Plu

Cadre de santé : Claudine Sachot

Trois infirmier(e)s

Psychologue : Marie Bossis

Une psychomotricienne

Secrétaire : Françoise Boutillier